



Qu'est-ce que la coopération ?

LES MOTS DE LA COOPERATION

Coopération

Ensemble des situations symétriques et dissymétriques, formelles et informelles, où des personnes produisent ou apprennent à plusieurs, impliquant du partage de désirs et de la générosité réciproque. Elles œuvrent et agissent ensemble. Une coopération dans le rapport au savoir peut être entendue comme ce qui découle des pratiques d'aide, d'entraide, de tutorat et de travail en groupe. En contextes scolaires, elle se traduit également par l'organisation de démarches de projets, de conseils coopératifs, de jeux coopératifs et de marchés de connaissances.

Collaboration

Ensemble des situations coopératives symétriques, formelles et informelles, où des acteurs vivent une interdépendance réciproque, engendrée par le partage d'un espace, d'un temps de travail et de ressources. Les acteurs travaillent ensemble dans un esprit de solidarité, mais assument individuellement leurs tâches.

Aide (entre élèves)

Situation coopérative durant laquelle un élève, qui se reconnaît capable, vient apporter ses connaissances et ses compétences à un élève qui en a exprimé le besoin. Pour éviter les risques de dévalorisation par un étiquetage stigmatisant, elle gagne à s'exercer à l'initiative de celui qui en manifeste la demande.

Entraide

Situation coopérative durant laquelle, deux ou plusieurs élèves décident de se réunir pour tenter, à plusieurs, de résoudre un problème ou une difficulté qu'ils rencontrent conjointement. L'entraide peut avoir pour dérive potentielle une diminution de l'investissement.

Tutorat (entre pairs)

Organisation coopérative de systèmes d'aides apportées entre élèves. Un tuteur est un élève volontaire et formé aux gestes de l'accompagnement et de l'explication. Il maîtrise ce qu'on lui demande ou sait renvoyer vers quelqu'un de compétent. Un tutoré est un élève qui exprime le besoin d'obtenir un soutien ponctuel, plus ou moins durable, de la part d'un tuteur. Pour éviter l'augmentation des inégalités entre les élèves, un lien de réciprocité est nécessaire entre tuteurs et tutorés.

Travail en groupe

Situation coopérative et didactique, organisée par l'enseignant, afin que les élèves explorent, à plusieurs, une situation-problème qu'ils ont précédemment étudiées individuellement. Le travail en groupe vise l'émergence d'un conflit sociocognitif, sous forme d'un litige entre les élèves, pour que les représentations initiales de chacun soient éprouvées, puis majorées par une formalisation des savoirs.

Travail en équipe

Situation coopérative organisée par l'enseignant, dans le cadre de démarches de projet. Les élèves se réunissent pour choisir, penser, mettre en œuvre, communiquer et évaluer un projet, sur un temps long.

Travail en atelier

Organisation en groupes restreints du travail des élèves autour d'une même activité. Les ateliers peuvent être organisés par l'enseignant (nature et composition des groupes) ou être à l'initiative des élèves (ateliers permanents). Les ateliers tournants consistent en une rotation des groupes suivant

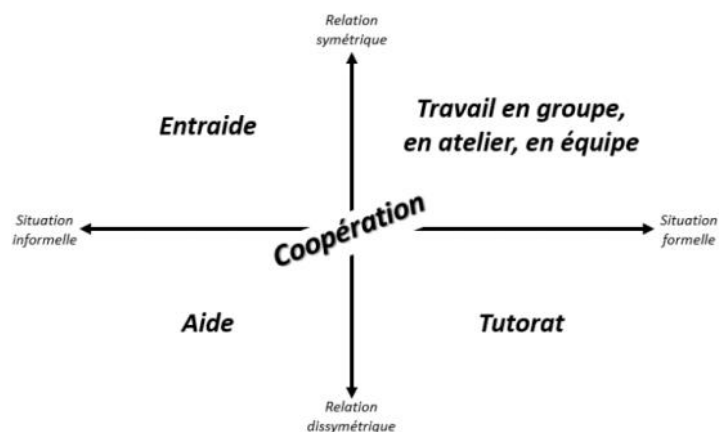
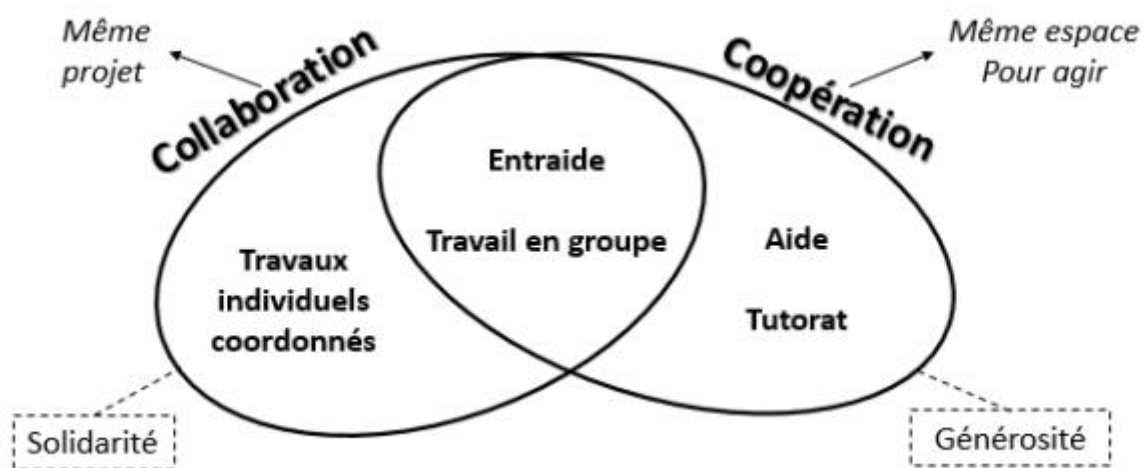
les activités : en fin de cycle, tous les élèves ont réalisé tous les ateliers. Les ateliers permanents correspondent à des pôles d'activités vers lesquels les élèves s'orientent de manière autonome en fonction de leur travail personnalisé.

Jeu coopératif

Le principe d'un jeu coopératif est l'engagement physique ou intellectuel, intense mais sans gagnant ni perdant, sans compétition ni violence, dans le but de réaliser un défi ou de battre un record précédemment établi.

Autonomie

Capacité d'une personne à se diriger elle-même dans le monde. Cette capacité peut être fonctionnelle (agir par soi-même), morale et juridique (choisir par soi-même) ou intellectuelle (penser par soi-même). L'autonomie se distingue de l'hétéronomie (agir sous la loi d'un autre), l'anomie (agir sans loi) et l'état de minorité (incapacité de se servir de son entendement).



Des pistes pour faire coopérer ses élèves

LE TRAVAIL EN GROUPE

Définition

Le travail en groupe correspond à une situation didactique, organisée par l'enseignant, afin que les élèves explorent, à plusieurs, une situation problème. Il vise l'émergence d'un conflit sociocognitif, sous forme d'un litige entre les élèves, pour que les représentations initiales de chacun soient éprouvées, puis majorées. Son but didactique est, qu'au terme d'un temps de travail en groupe, chaque élève se soit approprié le problème, ait pu exprimer ses idées concernant sa résolution et se trouve dans des dispositions cognitives d'ouverture aux savoirs apportés par l'enseignant pour stabiliser ses représentations ou en construire de nouvelles.

Organisation pédagogique

Le choix de la consigne de travail

- Caractéristiques d'une situation-problème : accessible, obstacle, autovalidation, savoir le plus adapté pour résoudre le problème

La présentation de la consigne

- Présentation de la consigne à l'oral et à l'écrit : énoncé, durée, étapes
- Explicitation de la priorité du questionnement (et non de la forme du travail)
- Temps pour que les élèves posent des questions
- Reformulation de ce qui est demandé par quelques volontaires

Les étapes d'organisation du travail en groupe

- Temps individuel de travail (entre 30" et 5')
- Travail en groupe autonome (l'enseignant ne parasite pas les discussions au sein des groupes)
- Synthèses courtes : 5 minutes pour la classe entière (1 minute maximum par groupe et interdiction de répéter ce qui a été dit)
- Formalisation du savoir par l'enseignant : réponse aux questions que les élèves se sont posées par la confrontation des avis
- Temps d'autoévaluation du travail en groupe (5' maximum)

Constitution des groupes

- Aléatoire : par tirage au sort rapide (par exemple, à l'aide d'un jeu de cartes : les 4 valets forment un groupe de 4, etc.)
- Laisser le choix aux élèves de réaliser seul (sans interaction) le même travail

L'entretien du calme

- Les élèves peuvent parler en chuchotant ou en murmurant
- L'enseignant respecte lui aussi cette exigence de calme
- La sanction par une perte momentanée du droit de parler : les élèves échangent par écrit

Des fonctions d'aide au travail en groupe (pour un étayage de l'autonomie)

- Référent parole (et participant)
- Référent temps (et participant)
- Référent idées porte-parole (et participant)
- Référent calme (et participant)

- Référent matériel (et participant)
- Référent consigne (et participant)

L'explicitation

Exemples d'informations affichées pendant le travail en groupe des élèves

1. Poser des questions si la consigne n'est pas claire
2. Réfléchir d'abord individuellement pour avoir des idées à partager
3. Choisir un rôle pour aider au bon fonctionnement du travail en groupe
4. La priorité n'est pas de participer mais d'apprendre : répondre au problème à partir de ce que l'on sait déjà, poser des questions, ne pas chercher à être d'accord avec les autres, vérifier ses idées et ses solutions, ...

L'AIDE ET LE TUTORAT

Définition

L'aide est une situation coopérative durant laquelle un élève, qui se reconnaît capable, vient apporter ses connaissances et ses compétences à un de ses camarades qui en a exprimé le besoin. Le tutorat correspond à une organisation coopérative des systèmes d'aides apportées entre élèves. Un tuteur est un élève volontaire et formé aux gestes de l'accompagnement et de l'explication. Il maîtrise ce qu'on lui demande ou sait renvoyer vers quelqu'un de compétent. Un tutoré est un élève qui exprime le besoin d'obtenir un soutien ponctuel, plus ou moins durable, de la part d'un tuteur. En autorisant de l'aide entre élèves et en instituant du tutorat, un enseignant se donne l'opportunité de ne pas être la seule personne-ressource au sein d'une même classe.

Condition 1 : la formation des élèves

Pour aider :

- On termine d'abord son travail ;
- On est d'accord pour apporter son aide ;
- On répond à une demande précise ;
- On s'exprime dans le calme ;
- Si on ne sait pas, on oriente vers quelqu'un d'autre ;
- On n'en fait pas trop, on ne donne pas trop d'indices ;
- On ne se moque pas : on encourage et on félicite ;
- On peut, à son tour, demander de l'aide.

Pour demander de l'aide :

- D'abord, on essaye tout seul ;
- On choisit celui qui peut aider et on attend qu'il (qu'elle) se soit rendu(e) disponible ;
- On pose une question précise ;
- On écoute avec attention et on met de la bonne volonté ;
- On remercie celui ou celle qui a aidé ;
- On peut, à son tour, apporter de l'aide.

5 conditions pour être tuteur :

- Avoir reçu une formation au tutorat ;
- être volontaire ;
- avoir réussi un brevet (sur la formation) ;

- ne pas avoir perdu ce statut ;
- accepter, quand nécessaire, de demander de l'aide.

Condition importante : la réciprocité

Notions clés

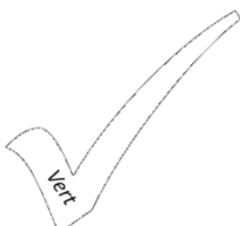
« J'ai compris alors qu'il est insupportable d'être toujours et seulement celui ou celle que l'on aide.

Que l'on peut se sentir membre d'un groupe que si l'on est aussi celui ou celle qui lui apporte quelque chose, qui est reconnu comme essentiel au projet du groupe, qui compte pour les autres et sur qui le groupe et chaque membre du groupe peuvent compter. » (Héber-Suffrin, 2013, p. 38)

Les notions clés liées à la réciprocité sont la bipolarité, l'action qui se réfléchit sur elle-même, le lien de solidarité entre deux termes, l'échange, la proportionnalité, l'équivalence, la symétrie, l'égalité.

La réciprocité se définit comme un principe pédagogique qui se traduit par une alternance, selon les besoins, entre la fonction de tuteur (ou d'aidant) et celle de tutoré (ou d'aidé). Personne n'est systématiquement tuteur, personne n'est systématiquement tutoré, chacun peut occuper, à des temps différents, l'une et l'autre de ces fonctions.

Les passeports

PASSEPORT		Je suis disponible	Je ne suis pas encore disponible
Prénom :	Nom :	 Vert	 Rouge
<i>J'ai essayé tout seul / toute seule</i> <i>Je suis bloqué(e)</i> <i>J'ai une question précise à poser</i> <i>Je ne veux pas que l'on fasse le travail à ma place</i>		Recto	Verso

Les tétra-aides

